

LE MAGASIN 5286

PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TREIZIÈME ANNÉE.

1845.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC XLV.

CHATEAU DE ROCHECHINARD

(Drôme).



(Vue du château de Rochechinard.— Dessin de M. Thuillier.)

Rochechinard est situé à l'angle de deux vallées, dont l'une débouche sur Saint-Nazaire, l'autre en face de Saint-Jean-en-Royans. Jamais lieu ne fut mieux choisi pour établir une demeure féodale. On est là à trois quarts d'heure de chemin de l'Isère, entre des coteaux assez élevés pour rendre l'accès du château difficile, mais couverts néanmoins d'une riche végétation, de sorte que l'aspect riant de ces premières montées forme le plus heureux contraste avec les flancs nus des montagnes royannaises qui s'élèvent brusquement à l'est, et ferment l'horizon de ce côté.

Dès le quatorzième siècle Rochechinard appartenait à la famille des Allemand. Nous aurons à parler plus d'une fois des Allemand et de leur formidable clientèle qu'on appelait leur *queue*, d'après un vieux dicton que voici :

Arces, Varces, Granges et Comiers,
Tel les regard' qui n' les ose fèrier (frapper);
Mais gar' la queue d's Allemands et des Bérangiers.

Dans ces trois vers figurent les anciennes gloires de l'évêché de Grenoble. Les Béranger, nommés à la fin, étaient seigneurs de Sassenage, d'où nous viennent aujourd'hui des fromages si renommés. Quant aux Allemand, ils avaient pour chef-lieu et pour berceau la montagne d'Uriage. C'est de ce lieu que leur race était partie pour s'étendre de château en château sur les deux rives de l'Isère, et, en remontant le Drac, jusqu'aux régions où commence aujourd'hui le département des Hautes-Alpes. Ils purent se multiplier sans se perdre de vue, grâce à une coutume singulière qu'ils gardaient entre eux de toute

ancienneté. Tandis que dans les autres maisons nobiliaires la discorde, ou tout au moins l'indifférence, séparait les cadets des aînés, une association jurée de père en fils, ne cessa jamais d'entretenir chez les Allemand la bonne harmonie et l'affection mutuelle. Réunis à des époques déterminées dans la grande salle du château d'Uriage, ils apprenaient à se connaître, ils se comptaient avec orgueil, et, en voyant étalées autour d'eux les bannières de leurs ancêtres, ils confondaient leurs cœurs dans le sentiment de la gloire commune. Là les intérêts de la famille étaient l'objet des délibérations. Les assistants, clercs et chevaliers, se tenaient debout, formant plusieurs cercles concentriques autour du chef de la famille, et d'autant plus rapprochés de lui qu'ils lui tenaient de plus près par le sang. Si, dans ces assemblées patriarcales, l'âge était le titre le plus sûr à l'autorité, il faut dire aussi que la prudence des anciens ne transigeait pas là où l'honneur du nom eût été compromis. Les plus vieux, au contraire, étaient les plus ardents lorsqu'il s'agissait de lancer la jeunesse sur un provocateur audacieux. C'est ainsi qu'en 1335, seize chefs de maison n'hésitèrent pas à décréter la guerre, sur la plainte portée par les Allemand de Valbournais contre le seigneur de Monteynard, qui s'était vanté de ruiner leur crédit en cour. Le règne du dauphin Humbert II fut troublé pendant cinq ans par cette prise d'armes, sur le récit de laquelle s'étendent au long les historiens du Dauphiné.

Pour en revenir à nos Allemand de Rochechinard, c'était une branche cadette qui parvint à jouir au quinzième

siècle d'une certaine illustration. Elle fournit dans l'espace de vingt ans deux évêques à l'église de Cahors, et un prieur dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ce dernier, qui s'appelait Charles Allemand, fut de ceux qui se distinguèrent le plus à la défense de Rhodes, assiégée par les Turcs en 1480. La valeur et la sagesse qu'il avait montrées dans toutes les rencontres lui acquirent tant de considération au chapitre de son ordre, que lorsque les chevaliers eurent à délibérer sur ce qu'ils feraient du prince Djim (ou Zizim, comme on disait alors), réfugié dans l'île dix-huit mois après la levée du siège, on décida d'une voix unanime que Charles Allemand le conduirait en France. A la vérité, cette commission n'était pas trop belle, si, comme quelques uns le prétendent, le grand maître des Hospitaliers s'était concerté sous main avec le sultan Bajazet pour le débarrasser de son frère, et s'il est vrai qu'on abusa de la confiance du transfuge jusqu'à lui faire accroire qu'on l'allait mettre sur la route de la Hongrie. Quoi qu'il en soit, le prince Djim se laissa embarquer pour Nice, d'où Charles Allemand l'amena à Rochechinard, dans le manoir de ses pères.

Le fils de Mahomet II, réduit à goûter dans un petit château du Dauphiné, les loisirs d'une hospitalité douteuse, n'est-ce pas là une étrange aventure ? Il y eut cependant quelque chose d'encore plus romanesque ; ce fut la passion que le prince ottoman conçut pour la fille du seigneur de Sassenage, qui habitait le château voisin de la Bastie. Peu s'en fallut que, dans sa passion, il n'abjurât l'islamisme pour épouser cette demoiselle, que les historiens font la plus belle du monde ; mais, avant que les choses n'allassent si loin, Charles Allemand reçut du grand-maître l'ordre de transférer son captif à Bourgageuf en Limousin. Un grave jurisconsulte du dix-septième siècle, Guy Allard, président au parlement de Grenoble, s'est amusé à faire sur le séjour de Zizim à Rochechinard un livre d'imagination qui n'a guère d'autre mérite que d'être un des premiers essais tentés dans le genre du roman historique. Ce livre qui est très rare, a pour titre : *Zizimi, prince ottoman, amoureux de Philippine Hélène de Sassenage, histoire dauphinoise* (Grenoble, 1673).

A ces souvenirs que fait naître le château de Rochechinard, il faut joindre encore celui de Barrachin Allemand, neveu du chevalier de Rhodes, et seigneur du lieu dans le temps même que Zizim y fit résidence. Il était l'aîné de dix enfants que la mort prématurée de leur père laissa pour la plupart orphelins en bas âge. Le défunt n'ayant pas fait de testament, l'héritage revenait intégralement à son premier né. Cependant Barrachin, par respect pour sa mère, renonça de lui-même à son droit, et la pria de répartir comme bon lui semblerait le bien de son père sur la tête de ses enfants. La dame de Rochechinard, touchée d'un si noble désintéressement, répondit qu'elle ne ferait jamais rien contre un privilège acquis par la naissance, et dont celui à qui il était échu se montrait si digne ; qu'elle lui recommandait seulement de faire pour ses frères ce que sa tendresse lui inspirerait. Alors Barrachin fit le serment de ne se marier que lorsqu'il aurait fait le sort de tous les siens ; et il tint parole. Il établit avantageusement sa sœur unique, ainsi que deux de ses frères ; et grâce aux protections qu'il avait par les gentilshommes dauphinois du conseil de Charles VIII, il pourvut les autres de bons bénéfices ecclésiastiques. Barrachin Allemand était à peine délivré des soins de sa tutelle, que le service du roi l'appela aux armées d'Italie. Enfermé dans Navarre avec le duc d'Orléans, en 1496, il fut blessé dans une sortie d'un coup de lance dont il mourut.

Rochechinard cessa d'appartenir aux Allemand sous le règne de François I^{er}. Depuis ce temps le château a passé par les mains de vingt propriétaires différents, se modifiant au goût de chacun, et perdant à mesure de son im-

portance. Il ne comptait plus au moment de la révolution française que pour vingt-trois seizièmes de feu noble ; la bourgade y attenante avait déchu en proportion. La division de la propriété a ramené la prospérité dans cette dernière ; elle forme aujourd'hui une commune du canton de Saint-Jean-en-Royans. Quant au manoir, il n'offre rien de curieux : il n'y a que les artistes qui aillent le visiter.